

« Dans un contexte difficile, de nouvelles initiatives »

La dernière session de la Chambre d'agriculture du Gers a été une nouvelle fois marquée par les conséquences de la crise sanitaire, d'une année 2020 « compliquée », selon le président Bernard Malabirade.

« Dire que 2020 fut une année compliquée à tous les niveaux est un euphémisme. Si l'on considère la crise sanitaire, les conditions météorologiques, et notamment les problèmes liés à l'eau, les moissons qui auront été les pires de ce siècle et du précédent, on peut être extrêmement inquiet sur la capacité des agriculteurs à redémarrer », a lancé Bernard Malabirade lors de la dernière session de la Chambre d'agriculture au château de Mons.

« Le Prêt Garanti par l'Etat (PGE) aux entreprises sera-t-il élargi à nos structures agricoles qui en ont besoin ? Je pense tout particulièrement aux producteurs de palmipèdes, aux viticulteurs. Quant au Plan de relance pour lequel nous nous félicitons qu'il en existe un spécifique à l'agriculture, nous devons veiller à ce qu'il soit accessible à la majorité des agriculteurs. » On l'a compris, le président Malabirade a pointé les questions et fait état d'une inquiétude au regard de la situation économique de l'économie agricole gersoise.

« Car ce second confinement, a-t-il insisté, n'a fait que confirmer les difficultés rencontrées par bon nombre de nos secteurs. Le tourisme est évidemment très sinistré. Si la saison estivale n'a pas été au rendez-vous, que seront Noël, le printemps, voire l'été prochain ? Or, nous savons très bien que nos produits de qualité, festifs, jouent très gros dans les semaines qui viennent. Les viticulteurs, s'ils ont accueilli favorablement la distillation de crise comme une vraie opportunité, ont de nouveaux chais pleins. Et ce n'est pas la fermeture des bars et des restaurants qui va les rassurer. Plus de fêtes, plus de rassemblements, les difficultés sont réelles. »

Certes, les nombreuses initia-

tives prises, notamment les drive, ont été saluées par le président de la Chambre, « elles sont toutes nécessaires et à encourager », mais elles ne suffiront pas à pallier l'absence de marchés, foires, et autres magasins très longtemps fermés. Pour autant, Bernard Malabirade a cité tous les marchés au gras gersois : « Samatan, Gimont, Seissan, Eauze, qui se poursuivent et qui sont l'image de notre département. Ils dégagent une belle dynamique autour de nos produits. » Si le président lâche « on comptera les points à la fin du match », il craint déjà que « les situations seront catastrophiques. »

Cette session fut également pour lui l'occasion de revenir sur quelques dossiers importants, à l'instar de celui sur le photovoltaïque : « la remise en cause des contrats tarifaires antérieurs à 2011 est totalement inadmissible. On ne peut laisser avancer cette idée. Déjà une douzaine d'agriculteurs sont concernés. Je vous propose de prendre du recul et d'avoir une approche politique de ce dossier. C'est pourquoi, je vous invite tous (Ndlr : en s'adressant aux élus de la Chambre) à participer aux prochaines assises gersaises des énergies renouvelables en agriculture, que la Chambre d'agriculture entend organiser prochainement. »

Autre dossier évoqué par Bernard Malabirade, celui de la dérogation obtenue pour le maintien de la chasse au gros gibier et le tir des pigeons ramiers. « Les ravages sur les cultures, notamment les champs de blé, par les pigeons ramiers, sont énormes. Nous avons fait preuve d'une grande responsabilité dans la prise en charge de ces dégâts, avec les chasseurs et grâce à la compréhension de l'administration. »



Unanimité contre la révision des contrats sur le photovoltaïque

Avant de donner la parole aux élus présents à cette session, le président Malabirade a également pointé « le fanatisme religieux, les comploteurs, l'écologisme qui construisent des murs autour de notre profession. Sachons garder la tête froide, avec pragmatisme et efficacité, et poursuivons un pas en avant. »

Parmi les divers intervenants à ce débat, Christian Cardona a lui aussi fait part de son inquiétude face à la situation financière des entreprises : « nous attendons beaucoup du Plan de relance, nous attendons une réponse financière car en janvier nous n'aurons plus de trésorerie. » Et le président gersois de la FDSEA de pousser aussi « un coup de gueule au sujet des contrats photovoltaïques. C'est la parole de l'Etat qui est en jeu. Si la loi passe se sera la banqueroute pour de très nombreux agriculteurs. »

Rémi Fourcade, a profité de la présence de la nouvelle sous-préfète de Condom (qui représentait le préfet retenu par ailleurs) pour demander : « où en sommes-nous des 1000 euros promis

mensuellement aux agriculteurs retraités ? Quand en bénéficierons-nous ? Et qui, tous les retraités ? J'espère que ce n'est pas une « macronerie », a lâché le représentant des retraités. »

Bernard Lannes, pour la Coordination Rurale, a, quant à lui, suggéré que le « quoiqu'il en coûte vaille aussi pour l'agriculture », alors que Benjamin Constant « demande que dans le cadre du fonds de solidarité pour la filière avicole, la perte de chiffre d'affaires soit calculée sur l'atelier et non pas sur la totalité de l'exploitation. Il a réitéré sa demande de dérogation en faveur des petits abatteurs qui seront contraints de se mettre aux normes européennes en janvier 2021. »

Le dossier de l'abattoir a également été au cœur des débats. Pour Sylvie Colas, de la Confédération Paysanne « il est indispensable que les petits producteurs aient un abattoir. » Ce à quoi Bernard Malabirade a répondu qu'il « milite depuis plusieurs mois pour que l'abattoir de Condom existe. Il estime qu'une mutualisation des compétences doit être recherchée avec celui d'Auch. Mais surtout, il faut plus d'engagements des éleveurs car le ratio de 400 T d'engagements pour 9 millions d'euros

d'investissements n'est pas réaliste »

Bernard Gendre, en charge de l'agriculture au sein du Conseil départemental, s'est dit quant à lui « ravi du projet de modernisation de Mons » (voir par ailleurs), et a rappelé le vote par la collectivité départementale d'aides de soutien à la promotion « pour le foie gras et l'élevage », ou encore des coups de pouce à « l'investissement pour des travaux sur les lacs de stockage. » Bernard Malabirade en a pris note avant de lui glisser « nous sommes toujours d'accord pour travailler avec le Conseil départemental, dommage cependant que nous ne puissions intensifier nos relations, comme c'est le cas dans tous les départements voisins. »

C'est Laurence Lecoustre, nouvelle sous-préfète de Condom, qui a conclu cette session en reconnaissant que « les défis qui attendent les agriculteurs sont énormes. Les services de l'Etat seront à vos côtés dans cette période de transition de la PAC mais aussi dans le cadre du Plan de relance, » a-t-elle assurée. Consciente de la situation des trésoreries, Laurence Lecoustre s'est engagée à défendre « l'extension du PGE à l'agriculture. »

Mons, la PAC, l'eau, la BVD, l'organisation des services

Plusieurs thèmes ou dossiers ont été évoqués lors de cette dernière session de la Chambre d'agriculture.

A commencer par le Château de Mons. Emmanuel Lecomte, directeur général de la Chambre, a remis en perspective le projet « Mons » qui vise à faire du lieu un hôtel 3 ou 4 étoiles. Avec une ambition affichée de faire, de cette propriété de la Chambre d'agriculture, une vitrine des produits gersois dans un cadre hôtelier qui conserve son ADN agri-viticole.

Le montage juridique, le projet hôtelier, les travaux (qui ont débuté) ont notamment été exposés lors de cette assemblée. Le dossier de la PAC post 2020 a également fait l'objet d'un exposé par Myriam Gaspard, de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie, autour des enjeux qui, pour le seul département du Gers, représentent pas

moins de 170 millions d'euros par an.

Autres enjeux présentés à Mons, ceux de l'eau par l' élu référent Alain De Scorraille. Ont ainsi été appréhendées les questions de renouvellement des autorisations d'irrigation, le schéma directeur de gestion des eaux, la gestion de la campagne 2020 ou encore la directive nitrate. La BVD (diarrhée virale bovine), maladie à fort impact économique en raison des avortements, mortalités néonatales ou encore les problèmes de fertilité, a été l'objet d'une présentation détaillée par Damien Latapie.

Enfin, comme La Volonté paysanne l'évoquait dans sa dernière édition, Emmanuel Lecomte a présenté la nouvelle organisation des services de la Chambre d'agriculture gersoise dans le cadre de son projet stratégique.